



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres et des sciences humaines
École de langues

Le test d'espagnol est réservé exclusivement aux étudiants de l'Université Laval, à moins d'entente préalable avec le Centre d'évaluation. Le numéro d'identification (NI) de l'Université Laval doit être actif au moment du test.

Si vous n'avez jamais suivi de cours d'espagnol et que vous n'avez aucune notion dans cette langue, inscrivez-vous au cours Élémentaire I (ESG-1010).

Si vous avez suivi un cours de niveau élémentaire, inscrivez-vous au cours Élémentaire II (ESG-1020).

Dans tous les autres cas, vous devez passer un test.

Étudiants ayant droit à des mesures d'accommodation

Les étudiants ayant droit à des mesures d'accommodations doivent se procurer une lettre d'attestation au Centre d'aide aux étudiants en prenant un rendez-vous pour faire évaluer leurs besoins : 418-656-2880.

Pour se prévaloir de mesures d'accommodations, l'étudiant doit remplir le formulaire qui se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.formulaires.cstip.ulaval.ca/elul/test-langues-ema>

Pour connaître la date limite des demandes et les périodes réservées aux mesures d'accommodations, consulter le calendrier des tests. Aucune mesures d'accommodations ne sont accordées le jour des séances de tests prévues à l'horaire.

Remarque importante : aucune mesure d'accommodations n'est accordée pendant les deux semaines précédant le début de la session d'automne. Pour connaître les périodes réservées aux mesures d'accommodation, consulter le calendrier des tests.

Remarques

- L'horaire des tests est indépendant de l'horaire des cours.
- Les étudiants doivent se présenter 15 minutes avant l'heure de la séance.
- Durée du test : 1 h (avec les consignes : 1 h 15).

- Lieu : hall du 2^e étage, pav. Charles-De Koninck, en face de l'amphithéâtre 2C.
- Tarif : 20 \$

Modalités de paiement

Paiement par carte de crédit sur Internet :

https://commerceweb.ulaval.ca/shopping/elul/product/test_d_espagnol/

Dans le cas où l'étudiant ne peut payer par carte de crédit, il doit se présenter au secrétariat de l'École de langues (local 2301 du pavillon Charles-De Koninck) pour payer comptant (monnaie exacte) ou par chèque.

Au moment de payer sur Internet ou au secrétariat de l'École de langues, l'étudiant devra choisir la séance à laquelle il veut se présenter.

Le jour de l'examen

L'étudiant doit présenter à l'accueil :

1. une carte d'identité avec photo (carte de l'Université Laval, permis de conduire, carte d'assurance-maladie ou passeport);
2. sa preuve de paiement.